

Digitalisation de systèmes et procédures portuaires	40 %	Marché attribué en février 2025. 1er process dématérialisé opérationnel depuis septembre 2025 (demande de montée sur cale). 2ème 3ème et 4ème process en cours en 2026 (gestion des courriers, demande de badge d'accès et demande événementielle sur la circonscription PAP).
Simplification de la facturation du gardiennage sur les quais ISPS	100 %	
Généralisation des appels à candidatures pour l'occupation des emprises foncières et hangars du PAP	100 %	
Modernisation du site internet du PAP	50 %	
Mise en place d'un espace collaboratif dématérialisé et accessible pour les conseils d'administration et le suivi des chantiers	75 %	Mise en production prévue pour mi-mars 2026

3.6.4 Etablissements publics consulaires

3.6.4.1 Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers (CCISM)

Identité visuelle	
Adresse géographique du siège	41, rue du Docteur Cassiau, Papeete, Tahiti
Adresse postale	BP 98 713 Papeete
Téléphone	40 47 27 00
Courriel	info@ccism.pf
Site internet	https://www.ccism.pf/
Page Facebook	CCISM de Polynésie Papeete Facebook
Horaires d'ouverture	Du lundi au jeudi : 7h30 à 16h Vendredi : 7h30 à 15h
Directrice	Madame Taina DENIS
Président	Monsieur Kelly ASIN-MOUX

Adresse géographique des annexes - antennes	CCISM Raiatea – Uturoa CCISM Marquises centre administratif des îles Marquises- Nuku Hiva
Téléphone	40 60 06 95 40 92 06 99
Horaires d'ouverture	Du lundi au jeudi : 7h30 à 16h Vendredi : 7h30 à 15h

Cadre réglementaire

Création et organisation

- Arrêté n° 1257 CM du 4 septembre 2000 portant organisation de la Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers

Ministère de tutelle (au 31 décembre 2025)

Le Ministère de l'économie, du budget et des finances, en charge des énergies, des postes et télécommunications (MEF).

Présentation générale et attributions

La Chambre de commerce, d'industrie, des services et des métiers (CCISM) constitue auprès des pouvoirs publics l'organe représentatif des intérêts du commerce, de l'industrie,

des services et des métiers de la Polynésie française. Elle est un établissement public de statut particulier placé sous la tutelle du ministre en charge de l'économie.

La CCISM est appelée notamment :

- À donner au gouvernement de la Polynésie française les avis et renseignements qui lui sont demandés sur toutes les questions relatives au commerce, à l'industrie, aux services et aux métiers ;
- À présenter ses vues aux pouvoirs publics sur tous les moyens d'accroître la prospérité et le développement économique de la Polynésie française ;
- À assurer, sous la réserve des autorisations requises, l'exécution des travaux et l'administration des services nécessaires aux intérêts dont elle a la garde.

La CCISM. a également pour missions :

- De participer à l'amélioration de la vie des entreprises, de la qualité des produits et des services, des techniques et des méthodes de production et de commercialisation en favorisant la collaboration entre entreprises et la création de services communs ;
- De procéder à toutes études susceptibles de participer à la solution des problèmes techniques, économiques et sociaux intéressant les différents secteurs professionnels ;
- De contribuer à l'expansion internationale et à la promotion des produits à l'exportation ;
- De favoriser la formation professionnelle des chefs d'entreprise et des salariés de chaque secteur professionnel ;
- D'apporter à la Polynésie française son concours à l'apprentissage dans les différents secteurs professionnels ;
- De tenir le répertoire des métiers, le cas échéant ;
- De délivrer des diplômes d'artisans et de maîtres artisans, le cas échéant ;
- De créer des œuvres d'entraide et d'assistance ou de concourir au fonctionnement de telles œuvres ;
- De participer au développement de nouveaux secteurs économiques ;
- De gérer des infrastructures, en particulier portuaires et aéroportuaires.

L'avis de la CCISM peut être sollicité :

- Sur les règlements relatifs aux usages commerciaux ;

- Sur la création de bourses de commerce, de magasins généraux, de salles de vente publique de marchandises neuves aux enchères et en gros ;
- Sur tout projet majeur d'aménagement, d'équipement ou d'installation portuaire ;
- Enfin, sur toutes matières déterminées par les lois, décrets, délibérations, arrêtés ou règlements spéciaux ayant trait à ses attributions.

La CCISM s'engage ainsi à représenter auprès des pouvoirs publics les intérêts des 39.200 entreprises de Polynésie (statistique de juin 2023), à les accompagner dans leurs démarches administratives, à favoriser la formation professionnelle des chefs d'entreprise et des salariés. Elle a pour vocation d'étudier, concevoir, animer, développer l'espace public pour favoriser l'activité économique.

Situation budgétaire et financière au 31 décembre 2025

Compte financier provisoire

Intitulé	Section I - Fonctionnement	Section II - Opérations en capital	Total
Recettes	1 008 000 000 FCFP	-	1 008 000 000 FCFP
Dont subventions reçues de la Polynésie française	6 582 000 FCFP	-	6 582 000 FCFP
Dépenses	1 008 000 000 FCFP	-	1 008 000 000 FCFP
Résultats	-	-	-
Montant du fonds de roulement	• En valeur : - FCFP • En nombre de jours : - jours environ		

Bilan social de l'établissement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Montant total des traitements de base	263 672 244 FCFP
Montant total des charges sociales	129 043 523 FCFP
Montant total des heures supplémentaires	457 979 FCFP
Montant total des avantages et indemnités accordées aux salariés	23 654 644 FCFP
Montant des dépenses de formation	6 317 193 FCFP

Nombre d'effectifs présents et payés au 31 décembre 2025 par tranche d'âge :

	Homme	Femme	Total	Part en %
>65 ans	1		1	2%
60 à 65 ans	1	4	5	9%
55 à 59 ans	2	3	5	9%
50 à 54 ans	1	4	5	9%
45 à 49 ans	2	8	10	19%
40 à 44 ans	1	11	12	22%
35 à 39 ans	3	7	10	19%
30 à 34 ans		1	1	2%
25 à 29 ans	1	4	5	9%
20 à 24 ans			0	0%
< 20 ans			0	0%
Total	12	42	54	100%
	22%	78%		

3.6.4.2 Chambre de l'agriculture et de la pêche lagonaire (CAPL)

Identité visuelle		Adresse géographique du siège	412 vallée de la Tipaerui, Papeete, Tahiti
		Adresse postale	BP 53 83 98716 Pirae
		Téléphone	40 50 26 90
		Courriel	secretariat@capl.pf
		Site internet	www.capl.pf
		Page Facebook	Chambre de l'Agriculture et de la Pêche Lagonaire Papeete Facebook
		Horaires d'ouverture	Lundi à Jeudi 07h30 – 15h30 Vendredi 07h30 – 14h30